

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 12.05	Fr. 6.05
Union postale	» 24.—	» 12.—
Abonnement par la poste 20 ct. en plus		
Compte de chèques postaux IV b 426		

PARAÎSSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

L'exportation d'horlogerie pendant le 1^{er} semestre de 1920

II

Passons maintenant en revue les pays où il y a recul et où notre exportation a fléchi.

Il y a d'abord ceux où la différence du change est considérable; avec ceux-là on peut dire que les transactions sont à peu près complètement arrêtées.

Allemagne. La diminution s'est accentuée dans des proportions très sensibles: de 243.000 pièces à la fin du premier trimestre, elle passe à 310.000 p. à la fin du second trimestre. Le déchet se porte surtout sur les montres finies à métal. 112.000 p.; argent 147.000; or 5000; autres montres 36.000 p.

Il y a, par contre, augmentation pour les ébauches de 4 q. n. et pour les fournitures de 29 q. n.

L'importation d'articles horlogers allemands en Suisse est aussi en sérieuse augmentation: pendules 1454 q. n., réveils 260 q. n. Il y a là une sérieuse menace pour notre industrie suisse.

Il en est de même de l'**Autriche**, diminution de 90.000 pièces, de la **Roumanie**, 121.000 p.; de la **Turquie d'Europe**, 118.000; de la **Russie**, de la **Hongrie**, de la **Bulgarie**, où l'exportation est tombée à zéro.

Les nouveaux Etats, issus du remaniement territorial de ces pays sont loin de compenser le déchet constaté.

La **Tchéco-Slovaquie** commence ses opérations par 2.500 p.; la **Pologne** par 11.000 p.; par contre, la **Yougoslavie** est en diminution de 8.000 p. sur l'année dernière.

Pour les pays à change moins déprécié, le déchet est tout aussi sensible.

La **France**, qui accusait une augmentation de 37.000 p. à la fin du premier trimestre, est en très fort recul pendant le 2^{me}, puisqu'il y a diminution pour le 1^{er} semestre de 22.000 p. d'un semestre à l'autre; la diminution est donc de 59.000 p.

Ce n'est pas encore énorme, mais il y a lieu de s'attendre à une chute encore plus considérable, si le change ne s'améliore pas.

La diminution est générale et se fait sentir à peu près sur tous les postes; mouvements finis, 14.000 p.; boîtes argent brutes, 1.000; boîtes métal finies, 13.000; montres métal, 5.000; argent, 5.000; compliquées, 7.000; autres montres, 29.000 p.

Il y a par contre augmentation sur: boîtes métal brutes, 49.000 p.; montres or, 3.000; pendules, 261 q. n., fournitures 37 q. n.

La Suisse, en revanche, a importé de France 63 q. n. de pendules, en diminution de 44 q. n.; 36 q. n. ébauches en augmentation de 4 q. n.; 31 q. n. fournitures en diminution de 44 q. n. et 14.500 boîtes métal brutes en diminution de 4.000 sur 1919.

Belgique. Le fléchissement pour ce pays s'est fortement accentué; la diminution de 6.000 pièces pour le premier trimestre passe à 124.000 pour le second, soit: montres métal 31.000 p.; argent 47.000; autres montres 48.000; il y a en revanche une petite augmentation de 1.000 montres or.

L'Italie persiste aussi dans sa marche descendante: la diminution de 183.000 pièces pour le 1^{er} trimestre passe à 561.000, à la fin du second; elle se porte sur: boîtes métal brutes 10.000; boîtes métal finies 2.000; montres métal 370.000; argent 115.000; or 10.000; compliquées 2.000; autres montres 54.000; réveils 11 q. n.; fournitures 36 q. n.

Il y a par contre une augmentation de 6 q. n. pour les pendules et 9 q. n. pour les ébauches.

Grèce. Le fléchissement passe d'un trimestre à l'autre de 18.000 à 28.000 pièces.

Parmi les pays à change à peu près équivalent au nôtre, nous avons à citer en première ligne, la **Grande-Bretagne**, où la diminution n'a fait que s'accentuer et accuse 508.000 p. à la fin du semestre.

Ce sont les montres métal qui supportent le gros déchet, 431.000 p. et les montres argent 192.000.

Les montres or sont en augmentation de 31.000; les autres montres de 31.000 également; les mouvements finis de 49.000 et les boîtes métal et argent finies de 12.000 p.

Pour les articles au poids, l'augmentation est considérable; elle est de 120 q. n. pour les pendules, de 186 q. n. pour les réveils et 9 q. n. pour les fournitures.

Pour les pays du Nord, le fléchissement est des plus accentué; il concerne uniquement les montres finies. La diminution passe d'un trimestre à l'autre pour les **Pays-Bas** de 44.000 à 47.000 p.; la **Suède** de 61.000 à 126.000; la **Norvège** de 18.000 à 48.000; le **Danemark** de 23.000 à 99.000 p.

Pour les pendules, la concurrence allemande se fait aussi sentir, car il y a diminution pour les **Pays-Bas** de 42 q. n., le **Danemark** 25 q. n. et la **Suède** de 28 q. n.

La **Chine** a maintenu à peu de chose près sa position du premier trimestre, la diminution totale est de 66.000 p. portant sur les montres en métal, 27.000; or 5.000; autres montres 31.000.

Il en est de même de l'**Amérique Centrale**, où la diminution accuse 36.000 p. en augmentation de 15.000 sur le 1^{er} trimestre; mais certains états de cette région qui, avant 1920, ne figuraient pas dans la statistique douanière, compensent ce déchet; **Cuba**, 88.000 p.; **Uruguay**, 35.000; **Pérou**, 24.000 pièces.

* * *

Il résulte des constatations que nous venons de faire que si dans leur totalité, il y a diminution d'articles exportés, elle n'est somme toute pas aussi considérable qu'on pouvait le craindre. Il est vrai de dire que le déficit pèse

presque essentiellement sur les montres finies et tout fait supposer qu'il s'accentuera sensiblement pour les deux derniers trimestres.

Il en résulte aussi que, d'une façon générale, c'est la dépréciation du change qui est cause de la crise que nous subissons et qu'il suffirait que celui-ci s'améliore dans une proportion même assez modeste pour que la situation se modifie à notre avantage.

En attendant ce moment, que nous pouvons espérer aussi proche que possible, il y a lieu pour les fabricants d'être extrêmement prudents; il est préférable pour eux de supporter un chômage plus ou moins intense, plutôt que de travailler pour le stock et d'immobiliser leurs capitaux sur des marchandises dont la valeur est des plus incertaines, étant soumise aux abus de la situation économique et sociale actuelle.

Il faut aussi qu'ils sachent résister au désir de faire des affaires à tout prix. Nous savons, par exemple, que de la part d'un pays voisin, des offres ont été faites à beaucoup de nos fabricants de payer la marchandise livrée à un cours atteignant le double de celui actuel, nous savons aussi que certains d'entre eux ont eu la faiblesse d'accepter.

Il y a là non seulement une imprudence qui pourrait leur coûter cher, mais un manque de solidarité qui ne peut être que préjudiciable à l'industrie horlogère dans son ensemble.

Il faut enfin éviter les liquidations volontaires et juridiques à tout prix, telles que celles qui se sont effectuées dernièrement dans certaines régions et dont la répercussion se fait immédiatement sentir dans tout le commerce horloger.

Nous aurons l'occasion de revenir dans la suite sur ces différents points.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Assurance et Chômage.

M. Albert Mosimann, membre du Conseil d'administration de la Caisse Nationale Suisse d'Assurance en cas d'accidents, à Lucerne, a bien voulu, après entente avec cette dernière, nous fournir les renseignements suivants concernant les rapports entre l'assurance-accidents et les ouvriers au chômage dans le sens de l'Arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919, sur l'assistance des chômeurs.

L'ouvrier qui chôme totalement ou partiellement, quel que soit le pourcentage du chômage partiel, reste assuré contre les accidents non professionnels tant qu'il n'est pas congédié, à condition qu'il reçoive une indemnité de chômage.

L'art. 62, al. 2 de la loi dit que « l'assurance finit le surlendemain du jour où le droit au salaire prend fin ».

Ainsi, pour un ouvrier qui travaille encore 4 jours par semaine, soit du mardi matin au vendredi soir, l'assurance obligatoire contre les accidents non professionnels déploie normalement ses effets pour les journées suivantes du samedi et du dimanche. Si cet ouvrier touche une indemnité de chômage pour le temps du samedi et du lundi, il reste assuré pour la journée du lundi; au cas contraire, il n'est pas assuré.

Ensuite des normes établies, qui déterminent l'état de gène prévu à l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral et qui met le chômeur au bénéfice de l'assistance, les ouvriers, dont le salaire effectif reste égal ou supérieur aux normes fixées, n'ont droit à aucune indemnité et conséquemment, dans l'exemple ci-dessus, ne sont pas assurés non plus contre les accidents non professionnels pour la journée du lundi.

Comme il est désirable, dans l'intérêt de l'ouvrier et pour éviter toute contestation, que les chômeurs, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, soient assurés durant toutes les journées d'interruption de travail, il y a lieu de faire emploi, pour les ouvriers qui ne sont pas au bénéfice d'une indemnité de chômage, de la convention individuelle instituée pour la prolongation de l'assurance des accidents non professionnels. Par cette convention, un ouvrier peut, moyennant une prime de 10 cts. par jour, obtenir individuellement une prolongation de son assurance, tant que dure l'interruption de travail et que subsiste son contrat d'engagement.

En période de chômage, et bien que la convention individuelle soit une prérogative de l'ouvrier, il appartient au patron d'en faire usage. Ainsi, la répartition du chômage étant fixée d'avance, il peut, au plus tard la veille des jours de chômage non assurés, verser à la Caisse d'arrondissement une somme correspondant à autant de fois 10 cts. par jour qu'il compte d'ouvriers non indemnisés. Il accompagne son envoi d'une liste des noms des ouvriers ainsi mis au bénéfice d'une prolongation d'assurance.

Si nous reprenons notre exemple d'un établissement où l'on chôme du samedi matin au lundi soir et que nous admettions 60 ouvriers et ouvrières sur lesquelles 25 n'ont droit à aucune indemnité de chômage, parce que chacun de ces derniers touche un salaire effectif égal ou supérieur aux normes établies suivant leurs obligations légales d'assistance, le patron prendra soin d'adresser le vendredi soir, à la caisse d'arrondissement à laquelle il se rattache, la liste du personnel qui chôme sans indemnité, en y joignant fr. 2.50 montant de 25 fois 10 cts. Il va sans dire que si la répartition du chômage dans cet établissement affectait les journées du vendredi et du samedi, on procéderait de même, afin que les ouvriers soient également assurés pour le dimanche.

Les primes pour les accidents non professionnels étant à la charge des assurés, les chefs d'établissement conservent le droit de se récupérer de ce supplément d'assurance au moment de la paie des ouvriers; toutefois, il paraît opportun qu'une entente préalable intervienne à ce propos entre les intéressés.

Nous rappelons enfin que la retenue pour les risques non professionnels ne doit porter que sur les salaires effectifs; les indemnités aux chômeurs n'entrent pas en ligne de compte.

Informations

Colis postaux à destination des pays d'outre-mer.

La direction générale des postes communique : « Nous attirons l'attention des expéditeurs de colis postaux pour l'Angleterre et les pays d'outre-mer sur le fait que l'expédition de ces colis par les offices de poste suisses de frontière a lieu, pour la plus grande partie, dans des sacs fermés adressés directement aux pays de destination. C'est pourquoi ces colis doivent être emballés avec beaucoup de soin et le plus solidement possible, afin de les préserver de toute détérioration pendant le transport. Si l'on utilise des caisses en bois, les cachets doivent être « noyés » dans le bois, de manière à ne pas être arrachés par le choc ou le frottement, ni endommagés d'une autre façon. »

Grèce. — Certificats d'origine.

Il résulte d'une communication du Consulat général de Grèce, à Berne, que pour le moment, une réduction de la taxe de légalisation ne peut être envisagée et précisément ensuite de l'augmentation générale et uniforme de toutes les taxes consulaires, décretée par une loi grecque, après une enquête détaillée sur l'opportunité d'une pareille mesure, qui s'imposait pour des raisons fiscales.

Etant donné que cette augmentation frappe simultanément les marchandises d'autres pays, les exportateurs suisses n'ont pas à craindre un préjudice de leurs intérêts.

Le Consulat général fait remarquer en outre que les expéditions en Grèce, à cause du transport par voie de mer, sont généralement effectuées par groupes de colis, représentant en leur totalité une valeur si considérable qu'une majoration de fr. 11.—

ne se fait pas ressentir. Il est rare qu'une expédition de valeur inférieure à fr. 1000.— soit dirigée en Grèce.

Tunisie. — Importation d'horlogerie.

La Fédération Horlogère, dans son numéro du 7 juillet éculé, informait ses lecteurs que par décret beylical du 10 mai, l'importation de toutes les marchandises figurant dans le tableau A, annexé au décret français du 23 avril 1920, l'horlogerie petit volume y compris, (voir Fédération du 1^{er} mai 1920) était interdite en Tunisie.

De renseignements reçus de source autorisée, il résulte que le décret en question fait actuellement l'objet de nombreuses dérogations et que si le décret français du 22 juillet n'avait pas encore son corrélatif en Tunisie, celui-ci autorisait l'importation, moyennant dérogation spéciale, de toutes les marchandises qui ne figurent pas au dit décret du 22 juillet. Le fonctionnaire interrogé, le Chef des régimes spéciaux à la Direction générale des douanes françaises n'a pas été en mesure de répondre à la question relative à la possibilité d'importer de l'horlogerie.

Il ressort de ce qui précède qu'une autorisation spéciale est en tout cas indispensable à l'importation d'horlogerie en Tunisie. Les demandes d'autorisation d'importation devant être adressées par les destinataires à la direction générale des finances à Tunis, il y aurait lieu pour les fabricants suisses, dont les envois pour la Régence ont été refoulés ou sont retenus en douane, à demander à leurs clients de procéder aux démarches, dans la forme d'usages, aux fins d'obtenir, si possible, les autorisations nécessaires.

Au cas où d'une manière plus ou moins générale, ces permis seraient refusés pour les envois d'horlogerie suisse, les intéressés peuvent s'adresser à la Chambre suisse de l'horlogerie, qui interviendra auprès des autorités compétentes.

Chronique des Associations patronales

France. — « Horeor ». Comptoir national d'achats des H. B. O.

Le prochain congrès de la Fédération des Chambres syndicales des horlogers-bijoutiers-joailliers et orfèvres détaillants de France, a eu lieu à son siège social, rue Turbigo 60, à Paris, les 11, 12 et 13 courant.

A son ordre du jour a figuré l'étude du principe de la constitution d'une société anonyme ayant pour but d'effectuer des achats en commun.

Le projet de statuts qui a été présenté à cet effet à la discussion du congrès prévoit que la société aura pour nom « Horeor » et pour objet :

1/ l'achat et la fourniture directe et exclusive aux associés dans les meilleures conditions, des produits et marchandises concernant l'horlogerie, la bijouterie, l'orfèvrerie et leurs dérivés;

2/ la création de magasins ou dépôts assurant et facilitant l'approvisionnement des associés, l'achat ou la location de tous immeubles à cet effet;

3/ l'adoption et la fabrication de types d'articles courants à l'usage spécial et exclusif des associés;

4/ la publicité collective sous toutes ses formes : annonces, réclames, articles, opuscules, plateaux d'étagage, etc. etc.;

5/ la formation d'offices de renseignements professionnels, à l'usage des associés;

6/ la défense des intérêts corporatifs de l'horlogerie, de la bijouterie, et de l'orfèvrerie, vis-à-vis, soit des particuliers, soit d'autres associations, soit de l'Etat, l'encouragement aux œuvres de solidarité et d'apprentissage, etc. etc.;

et, en général, l'adoption de toutes les mesures industrielles et commerciales ayant pour but de faciliter aux actionnaires l'exploitation de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie.

En principe, seuls les membres d'un syndicat affilié à la Fédération peuvent être admis comme actionnaires; la fourniture et la vente des fournitures et marchandises ne pourront être faites en principe qu'aux actionnaires.

Commerce extérieur

Angleterre.

Le ministre du commerce britannique publie les statistiques des exportations et importations pour le mois de septembre 1920.

Exportations: 130.806.521 livres sterling, en augmentation de 48.557.315 livres sterling sur celles du mois correspondant de l'an dernier.

Importations: 152.692.339 livres sterling, en augmentation de 4.103.767 livres sterling sur celles du mois de septembre 1919,

Les cotons, la laine et les produits manufacturés en fer et en acier sont au premier rang des marchandises exportées. Par contre, les exportations de charbon accusent une diminution de 1.110.104 livres sterling sur celles de septembre 1919.

Exportation d'horlogerie aux Etats-Unis en septembre 1920.

District consulaire de Berne.

(Cantons de Berne, Neuchâtel et Fribourg)

Pierres pour horlogerie, etc	Fr. 337.113
Pédomètres	» 2.480
Scies pour bijoutiers	» 4.206
Montres et parties détachées	» 4.468.684
Boîtes de montres	» 5.620
Verres de montres	» 9.366
Ressorts de montres	» 70.553

A destination des Philippines

Montres	Fr. 324.224
-------------------	-------------

Tchéco-Slovaquie.

D'après les statistiques officielles, dans la période du 15 avril au 15 septembre, les exportations ont atteint 6 milliards 400 millions, les importations 10 milliards 900 millions. La différence en faveur des importations résulte de la nécessité pour la Tchéco-Slovaquie de se procurer à l'extérieur des vivres pour ses habitants et des matières premières pour son industrie.

Les exportations actives sont: les verres concaves (287 millions), le papier (285 millions), les bois (261 millions).

Les importations principales sont: les laines (2 milliards 100 millions), les denrées alimentaires (1 milliard 300 millions), les huiles minérales (538 millions), le coton (508 millions), les produits métalliques (395 millions).

Chine. - Augmentation des droits de douane?

Le gouvernement chinois a demandé au corps diplomatique de consentir à une surtaxe de 10% sur les droits de douane, en raison des mesures qu'il devra prendre pour remédier à la famine. Les membres du corps diplomatique ont renvoyé la proposition à leurs gouvernements respectifs.

Chronique des métaux et diamants

Le marché de l'argent.

Dans leur circulaire hebdomadaire MM. Mocatta and Goldsmid constatent que l'absence de toute aide de la part du gouvernement indien sur le change de la roupie a eu plus d'effet qu'on ne prévoyait. La roupie a baissé d'environ 1 sh. 8 d., et la possibilité d'exportation de la roupie a déprimé le change de Shanghai, qui a baissé de 5/11 à 5/6. Il en est résulté que les acheteurs chinois ont été plus réservés et que l'argent a reculé de 59 1/2 deniers jusqu'à 56 1/2 deniers. Cependant, il est fait observer que cette baisse n'est pas aussi importante que celle du change chinois, mais que néanmoins il n'y a pas apparence que les banques chinoises aient l'intention d'acheter. Cependant toute reprise des roupies pourrait stimuler les achats de la Chine, mais si elle ne se produit pas l'argent pourrait baisser davantage.

Correspondance

Nous recevons de Bienné la lettre suivante, au sujet de la Variété: « La fabrication des pignons »:

Lettre ouverte à M. G. Russbach-Hänni.

« Dans son N° 76, la Fédération Horlogère a donné un bref aperçu de votre intéressante conférence sur la fabrication des pignons. Il est regrettable qu'à cette occasion, vous vous soyez servi de termes pouvant être interprétés en mauvaise part par les intéressés. J'ai particulièrement retenu la phrase suivante: « Toutefois ce mode de procéder se modifie et plusieurs fabricants savoyards sont en train d'appliquer notre système, nos procédés, notre organisation et d'installer des machines que nos mécaniciens-contracteurs livrent avec tant de facilité, non seulement en Savoie, mais partout où l'on en désire. »

Hélas, oui, Monsieur Russbach, nos constructeurs-mécaniciens livrent leurs machines à l'étranger. Et pour cause. Serait-ce un reproche que vous leur adressez? Si tel était le cas, j'en connais beaucoup qui ne l'accepteraient pas et qui trouveraient de bons arguments pour vous répondre.

En Suisse, la petite mécanique, voire même la mécanique moyenne, n'a jamais nourri son homme comme l'horlogerie. Il a fallu les années extraor-

dinaires de 1916, 1917 et 1918 pour procurer aux représentants de cette branche de la métallurgie une compensation méritée. A l'heure actuelle plusieurs facteurs empêrent les conditions déplorables de fabrication. Si vous le voulez bien, examinons les principaux :

1. Immobilisation de grands capitaux dans la machinerie, l'outillage, les modèles et les matières premières.
2. Conditions de paiement de la clientèle suisse. Vous savez aussi bien que moi que certains clients paient bien, mais que d'autres, soyons francs, paient très mal.)
3. Préférence presque générale pour les machines étrangères.

Ces difficultés jointent à d'autres obligent nos constructeurs à chercher la série car, vous le savez, il n'y a que la série qui donne le rendement. L'industrie du décolletage n'étant pas si importante ou du moins pas en proportion avec la production de machines appropriées, le marché suisse est vite saturé et pour continuer la même fabrication ils sont obligés de chercher de nouveaux débouchés à l'étranger. Quel mal y a-t-il là ? Leur en tenez-vous rigueur ?

Je ne crois pas que ce soit cela qui mette gravement en péril l'industrie dont vous nous avez si agréablement parlé. Nos décolletateurs suisses sont aussi travailleurs et aussi malins que les autres et ce serait leur faire une injure de croire qu'ils ne se tiraient pas d'affaire. Malgré les temps critiques que nous vivons, ils surmonteront, comme tous sont dans l'obligation de le faire, les difficultés de l'heure présente.

Si les fabricants d'horlogerie sont particulièrement bien placés pour les plaindre, ils le sont encore mieux pour leur aider.»

GES. GIRARDIN,

M. G. Russbach, a qui la lettre ci-dessus a été soumise, déclare qu'il ne veut pas entamer de polémique, quoiqu'il serait facile de refuter certains des arguments émis.

En disant que nos mécaniciens-contracteurs livrent des machines dans d'autres pays, M. Russbach voulut montrer simplement comment il se fait que les fabricants étrangers peuvent aussi facilement appliquer nos méthodes et nos procédés de fabrication, sans porter aucun jugement sur cette manière d'agir. Il regrette que Monsieur Girardin ne l'a pas compris.

Registre du commerce

Enregistrements.

5/X/20. — (Inscription d'office), Clara Kocher, polissage de boîtes, Bévilard.

5/X/20. — Fontana Vincenzo, (de Stabio), pierres fines, Stabio.

Radiations:

2/X/20. — Henry Goy, mécanique de précision, machines et outils, Charbonnières.

5/X/20. — O. Hablützel, horlogerie et bijouterie, Zurich I.

Faillite.
23/IX/20. — Marc Sauvain, industriel, Tramelan.

Brevets d'invention

Les numéros des brevets dont la publication a été ajournée et pour lesquels l'ajournement n'est pas encore expiré, sont marqués d'un *

Enregistrements :

Cl. 71 e, n° 87405, 19 janvier 1920, 7 h. p. — Horloge à remontage par le centre. — *Fabrique des montres Zénith, successeur de Fabriques des Montres Zénith Georges Favre-Jacot & Cie, La Locle (Suisse)*. Mandataire : A. Ritter, Bâle.

Cl. 71 f, n° 87406, * 25 novembre 1919, 8 h. p. — Procédé d'imperméabilisation de joints tels que ceux compris entre verre et métal, pour boîtes d'instruments de précision. — *Frédéric Treuthardt, 14, Rue du Diorama, Genève (Suisse)*. Mandataire : H. Chaponnière, Genève.

Cl. 418 b, n° 87477, 27 janvier 1920, 4 1/2 h. p. — Distributeur de timbres, cartes, contre-marques etc. — *Wartime S. A., Grenchen (Suisse)*. Mandataires : Mathey-Doret & Co., Berne.

Modifications.

Cl. 71 c, n° 85248, 1er octobre 1919, 6 1/2 h. p. — Pendulette. — *Alfred Dumont*; et *René Calame*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : W. Kelliker, Biel. Transmission selon déclaration du 6 septembre 1920, en faveur de E. Girard, fabricant d'ébauches, Moulier (Berne, Suisse); enregistrement du 10 septembre 1920.

Radiation.

Cl. 108, n° 34810. Récepteur pour télégraphier sans fil.

Aux chefs d'établissements industriels et à leurs techniciens.

C'est maintenant, durant le chômage, que vous avez le loisir et aussi le devoir, de vous préparer à la reprise des affaires et à l'intensification de la production qu'elle nécessitera sans doute, sitôt les situations politique et économique régularisées. Cette préparation vous sera grandement facilitée par l'excellent ouvrage qui vient de paraître et qui a pour titre :

«Les hommes qu'il nous faut pour organiser la production», par Pierre Pezeu, chef d'industrie de grande renommée. — 238 pages. Prix : Fr. 5,25 pris à la librairie ; Fr. 5,50 contre remboursement.

Voici un extrait de la table des matières de ce livre si actuel : Généralités sur l'art de commander dans l'industrie. Se connaître soi-même. Connaitre et utiliser ses facultés. Ce que doit posséder le chef. Organiser. Les ordres. Les salaires. Notes utiles.

En vente à la librairie-papeterie Haefeli, rue Léopold Robert, 16, La Chaux-de-Fonds.

COTES

Métaux précieux (12 octobre 1920) :

Argent fin en grenailles	fr. 199.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 4200.— "
laminé pour dorure	» 4375.— "
Platine ouvré	» 16.— le gr.
Change sur Paris	fr. 40.60

Diamant brut (11 octobre 1920) :

Eclats diamant pur	fr. 23,90 à fr. 24,40 le karat
Boart	» 25,90 " 26,75 "
Poudre de diamant brûleur	» 2,40 " 2,60 "

Très ferme.

(Cote privée de la maison Lucien Bassanger, Genève.

Métaux (Bourse de Londres) :

Comptant				A terme
	7 oct.	8 oct.	7 oct.	8 oct.
Cuivre, Standard	98 5/8	98 1/8	98 1/8	97 1/2
électrolyt	112 —	110 —	115 —	115 —
Etain	267 1/4	266 1/4	272 3/4	270 1/2
Plomb	34 3/8	34 3/8	34 1/8	34 1/4
Zinc	40 7/8	40 1/8	41 7/8	41 3/8
Argent métal	56 1/8	56 1/8	55 3/8	56 —
Or	417,9	417/-	—	—
Bourse de New-York	7 oct.	8 oct.	9 oct.	—
Argent métal	87 —	87 1/2	85 3/8	—

Escompte et change

	Parité en francs suisses	Escompte %	Demande	Offre
Suisse	5 à 5 1/2	—	—	—
France	100 fr.	100	6	40.60 41.60
Londres	1 liv. st.	25.22	7	21.692 22.092
New-York	1 dollar	5.18	6	6.025 6.425
Bruxelles	100 fr.	100	5 1/2 à 6	43.— 44.—
Italie	100 lire	100	6	24.70 25.70
Espagne	100 pesetas	100	5 à 5 1/2	90.55 91.55
Amsterdam	100 florins	208.32	4 1/2 à 5	193.70 194.70
Allemagne	100 Marks	123.45	5	9.475 9.875
Vienne (anc.)	—	—	—	—
(nouv.) 100 Cour.	105	5	2.025 2.425	
Budapest	100 Cour.	103	5	1.55 1.95
Prague	100 Cour.	105	—	7.825 8.225
Pétrograde	100 Roub.	266.67	—	—
Stockholm	100 Cr. sk.	138.89	7 1/2	123.40 124.10
Christiania	100 "	138.89	7	85.75 86.75
Copenhague	100 "	138.89	7	87.— 88.—
Sofia	100 Leva	100	6 1/2	8.40 8.50
Bucarest	100 Lei	100	6	11.425 11.825
Varsovie	100 Mks pol.	123.46	6	1.975 2.375
Helsingfors	100 Mks finl.	100	8	15.— 21.—
Buenos-Aires	100 Pesos	220	—	220.— 245.—
Rio de Janeiro	100 Milreis	165	—	100.— 125.—
Bombay	100 Roupies	252	—	190.— 220.—
Yokohama	100 Yens	258	—	300.— 335.—
Belgrade	100 Dinars	100	—	20.50 23.50

PAPIERS D'EMBALLAGE

Papier de soie dit «Japonais».	Papier huilé, entoilé.
Papier de soie blanc.	Papier Java, mat et satiné.
Papier de soie «Joseph», blanc.	Papier Banque brun, mat et satiné.
Papier de soie rose p ^r doreurs.	Papier gris, bon marché.
Papier paraffiné, blanchâtre.	Papiers couleurs variées.
Papier huilé, jaunâtre.	Carton ondulé, au mètre.

Librairie - Papeterie HAFFELI, 16, rue Léopold Robert,
LA CHAUX-DE-FONDS

Tableau comparatif des poinçonnements effectués et des essais faits par les bureaux de contrôle des ouvrages d'or et d'argent pendant le 3^{me} trimestre de chacune des années 1919 et 1920.

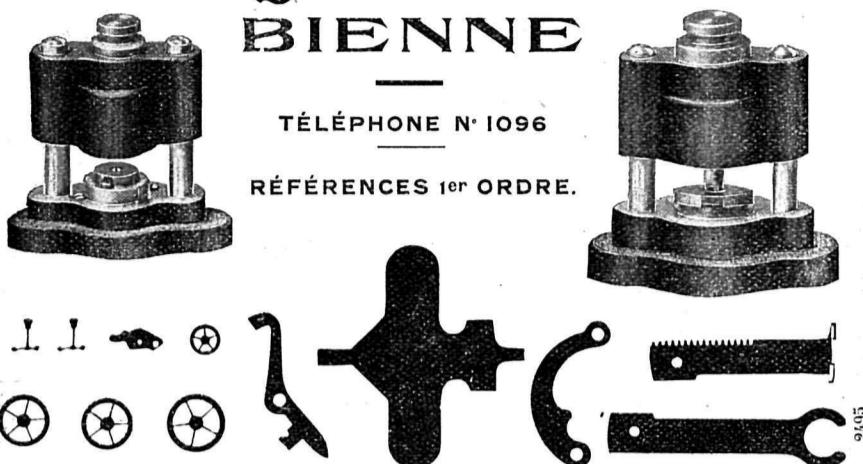
Bureaux	Boîtes de montres poinçonnées						Objets de bijouterie et orfèvrerie, or, argent, platine, poinç. ou vérifiés						Essais de lingots d'or d'argent et de platine					
	Boîtes d'or		Boîtes d'argent		Boîtes platine		Total des boîtes		Fabrication nationale		Importation		Total des objets		1919		1920	
	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	Nombre	%	Nombre	%
1. Biel . . .	Pièces 13.738	Pièces 9.418	Pièces 75.086	Pièces 32.258	Pièces 1	Pièces 1	Pièces 88.825	o/o 8,7	Pièces 41.377	o/o 7,5	Pièces 663	Pièces 1.380	Pièces 6.735	Pièces 4.470	7.398	2,2	5.850	1,9
2. Chx-de-Fds .	174.921	172.350	5.965	7.548	855	450	181.741	17,6	180.348	33,3	15.698	2.197	13.977	5.586	29.675	8,8	7.783	2,5

FABRIQUE D'ETAMPES DE PRÉCISION

L. BROQUET & CIE S. A.

BIENNE

TÉLÉPHONE N° 1096

RÉFÉRENCES 1^{er} ORDRE.

Fabrique d'horlogerie

CH^s TISSOT & FILS S. A.

LE LOCLE

MAISON FONDÉE EN 18513

MONTRES ANCRE SOIGNÉES

7 A 20 LIG.

en tous genres et pour tous pays

Spécialités : 17 lig. extra-plates
7 lig. ancre 2659

LA CHAUX-DE-FONDS : 66, rue Léopold Robert

Fabrique suisse de Ressorts de montres **Le SOLEIL A. C.**

en tous genres et pour tous pays 1277



7 Repos LA CHAUX-DE-FONDS Repos 7

Commission. Exportation.

Ressorts soignés. Spécialité : Ressorts renversés.

Ressorts à développement concentrique

pour chronomètres et montres de précision.

Ressorts avec brides et genres américains.

Molle di orologi. Mettes para relojes.

Uhredern. Watch springs.

Aux fabricants d'horlogerie

„Chacun sait“

qu'une montre bracelet dont la boîte est élégante et bien faite fascine l'acheteur et que pour obtenir ce résultat la Maison

Alfred Marct, 6 Place Chevelu, Genève

EST A VOS ORDRES

2674

pour tous vos genres de boîtes fantaisie OR et ARGENT. Plus de 200 modèles en toutes grandeurs et TOUS AVEC FONDS BASSINES

Fait aussi pour calibres spéciaux. - Livraison rapide pour toutes quantités.

Aug. Mathey fils*J. Klaus fils, successeur***La Jaluse près Le Locle**

Maison fondée en 1834

Maison fondée en 1834

USINES DE LAMINAGE :

Acier pour Ressorts de montres, Aiguilles, etc.

Cuivre pour cadrans, laiton
en bandes et plaques, pour cadrans métalliques
roues, etc. 1123Métal pour aiguilles — Nickel — Chrysocole, etc.
Usine à la Jaluse près Locle et La Roche (Suisse)**W. KAUFMANN, Berne**

Institut fiduciaire pour le Commerce et l'Industrie.

Organisation. Révision. Expertise. Surveillance d'entreprises industrielles.

Fondation de sociétés industrielles.

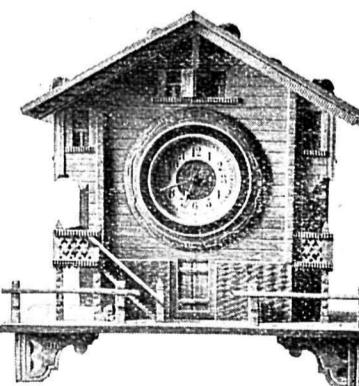
17 ans d'expérience industrielle de directeur.

Premières références.

2899

Fabrique suisse de Ressorts de montres **Le SOLEIL A. C.**

en tous genres et pour tous pays 1277

**Castione Watch Factory****Castione** (Tessin-Suisse)**Montres pendulettes**

en bois sculpté, marbre, etc.

en tous genres et couleurs.

Régulateurs, Réveils

Bijouterie en Alpacca.

Exportation. 3007

Demandez catalogue.

La Fabrique de
Cadrans Métalliques S. A.

BIENNE

20, rue de l'Hôpital, 20

livre comme nouveauté
aux meilleures conditions
les

Cadrans heures reliefs
façon appliques
dans toutes les grandeurs
en qualité inoxydable

Téléphone 1028

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.



Tous les genres ROSKOPF

COMPTOIR RADIA

ROBERT & Cie

La Chaux-de-Fonds

Rue du Doubs, 55

Téléphone 1891

Radium usage

en tous genres

Exportation



FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE

FRITSCHY FRÈRES

TÉLÉPHONE 34

A MALLERAY

TÉLÉPHONE 34

spécialement organisée pour la grande série, livre tous genres de tiges garnies, rachets, couronnes, noyaux et renvois depuis 6" en qualité garantie interchangeable.

POLISSAGE

gouges, biseaux et colimaçons extra-soignés.

2943

HERMANN FATTON S. A.

GENÈVE

Acier rapide «Niagara extra spécial»
Acier argent en pieds et en tringles
Acier pour étampes et poinçons
Acier pour fraises et outils
Acier «Magic» pour burins
Acier pour transmission
Acier pour décolletages
Acier pour ressorts
Acier Martin

3016

MONTRES

GENÈVE

Rue Céard, 2

Elegance Precision

Diplôme de Genève3^{me} du Classement général pour le plus grand nombre de pièces Genève poinçonnées en 1919**GAINERIE**ÉTUIS POUR MONTRES ET BIJOUTERIE
ÉTUIS-PORTEFEUILLE — ÉCRINS
BRACELETS CUIR ET MOIRE**G. METZGER-PERRET**

TÉL. 17.38 LA CHAUX-DE-FONDS

PUITS 1

UNION de BANQUES SUISSES

SWISS BANKING ASSOCIATION

Anciennement H. RIECKEL & Co Rue Léopold Robert 18
La Chaux-de-Fonds

ZURICH - WINTHERTHUR - ST-GALL - LICHTENSTEIG - AARAU - BALE - GENÈVE - LAUSANNE - ETC.

Capital Fr. 70,000,000.— Réserves Fr. 15,000,000.—

Ouverture de comptes courants débiteurs et créanciers. — Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'étranger. — Lettres de crédit. — Achat, vente, garde et gérance de titres et coupons. — Opérations documentaires. — Dépôts d'argent contre

OBLIGATIONS (Bons de Caisse) de 3 à 5 $\frac{1}{2}$ ans ferme au taux de 5 $\frac{1}{2}$ % de coupons semestriels.
(Timbre fédéral à la charge de la Banque.) 1702Livrets de dépôts intérêts dès le jour du versement à 4 $\frac{1}{2}$ %

Importante fabrique d'horlogerie du canton de Berne, possédant outillage moderne, cherche

technicien-horloger

de première force

poste très intéressant.

Faire offres sous chiffres P 23151 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 2972

Fraiseuse - Pantographe

usagée, permettant un fraisage de 30×40 mm. est demandée.

Faire offres avec prix et descriptions sous chiffres P 5961 J à Publicitas S. A., Saint-Imier. 2973

ANGLETERRE

Maison anglo-suisse établie à Londres, avec bonne introduction dans tout le pays, cherche à entrer en relations avec fabricants de montres, grandes et petites pièces, ancre et cylindre. 2977

Adresser offres sous chiffres P-15630-C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

8 $\frac{1}{2}$ et 9 lig. cylindre

Calottes et mouvements offerts à preneurs réguliers. Prix très avantageux.

Offres à case postale 18978, La chaux-de-Fonds. 2986

A vendre

Stock pierres fines pour l'horlogerie : Rubis gl., ol, grenats bbé, grenats glc.

Offres sous chiffres H 2009 Sn à Publicitas S. A., Soleure. 3004

ÉBAUCHES

nouveaux calibres 7 $\frac{3}{4}$, 8 $\frac{3}{4}$ et 9 $\frac{3}{4}$ lig. serties, avec assortiments, plantées, prêtes à mettre à l'argentage, qualité soignée, sont livrées très rapidement par la fabrique Optima S. A., à Grenchen. 2608

Grande fabrique de montres du Jura bernois, offre situation à

chef réglleur

bien au courant de sa partie et pouvant se charger de la surveillance et de la responsabilité de son atelier de réglage.

Adresser offres sous chiffres P 1345 K à Publicitas S. A., St-Imier. 3005

Importante maison en Chine

cherche à représenter fabriques d'horlogerie et de bijouterie. Références de tout premier ordre. 2935

Offres sous chiffre O.F. 5228 B. à Orell-Füssli Publicité, Berne.

9 " CYL.

On achèterait par séries, mouvements 9 lig. cylindre, tous calibres.

Faire offres avec prix s. chiffres P 23190 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2998

8 lig. ancre

Mouvements 16 rubis, garantis s. tous rapports sont livrés de suite.

Prix avantageux.

Echantillons à disposition.

Ecrire sous chiffres P 23206 C à Publicitas S. A., Ch.-de-Fonds. 3009

Horloger-rhabilleur

Ayant occupé place de chef dans maison importante, cherche situation stable dans magasin ou comptoir de Genève. Références à disposition. Adresser offres sous chiffres 115d637 C à Publicitas S. A., Chx.-de-Fds. 3015

ÉBAUCHES

A vendre faute d'emploi à un prix très avantageux, une grande série de finissages 10 $\frac{1}{2}$ lig., ancre A. SCHILD, avec sertissage, rubis rouges. Ecrire sous chiffres P-23191-C à Publicitas S. A., Chx.-de-Fds. 3001

Horloger spécialiste pour la petite pièce extra soignée, cherche à entrer

en relations

avec maison sérieuse, pr la terminaison de montres extra plates 8, 7, 6, 5 lig., ou montres compliquées.

Adresser offres sous chiffres P 23163 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 2971

Espagne

Fabricant livrant l'article épine or 18 karats, ancre, 15 rub. avantageux, et n'exportant pas, cherche preneur régulier pour cet article.

Adresser offres s. chiffres P 23156 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2976

Sciages

On entreprendrait encore quelques milliers de karats sciages scientifiques. Prix du jour. Travail prompt et soigné. 2900

S'adresser à l'Atelier M. FERLIN, Orpond près Bienn. 2992

HORLOGER

de profession, muni de références de premier ordre, pouvant fournir garantie ou s'intéresser éventuellement désirerait trouver représentation pour la Suisse d'une marque d'horlogerie

fabriquant qualité très soignée. — Ecrire s. chiffres L 47154 X à Publicitas S. A., Genève. 3030

La meilleure Ecole d'appr. - chauffeurs sur voitures et camions. 2835

Ed. VON ARX, Garage, PESEUX. Demandez prospectus. Téléph. 18.85

Barres laiton rond

A vendre 20.000 kg., assortis 9 $\frac{1}{2}$, 12, 13 $\frac{1}{2}$, 15 $\frac{1}{2}$ et 16 mm., faire toutes propositions à M. R. H. Raymond, 30, r. Carteret, Genève. 3006

Qui livrerait

calottes

13 lig. ancre, 15 pierres, en boites nickel et argent, forme Paris avec cadans émail simples et radium.

Adresser offres avec prix pour quantités sous chiffre P 23188 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2999

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti.

Prospectus, grat. H. FRISCH, expert comptable, Zurich, F. 21. 1015

A vendre montres 13" ancre

7 rubis, métal et argent. Prix très avantageux.

Faire offres sous chiffres T 3968 U à Publicitas S. A., Bienn. 3014

Je livre continuellement aux consommateurs des

Charbons de bois

foyard de forêt 1^a

pour industrie et ménage, à partir de 1000 kg. au prix du jour. 1086

E. HEDIGER-BAUMGARTNER, Köhlerprodukte, Grenchen.

9 et 18 k. contrôle

Toujours en fabrication, en rondes et fantaisies mouv. 10 $\frac{1}{2}$ lignes anc. et cyl. Bonne qualité. 2141

Demandez prix à la Maison ALPHONSE JOLY & FILS & Cie Nord 209 LA CHAUX-DE-FONDS.

Mouvements

9 $\frac{3}{4}$ et 10 $\frac{1}{2}$ lig., Flon, ancre, 15 rubis rouges, en qual. soignée, sont offerts régulièrement.

S'adresser sous chiffres P 23143 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2970

On demande négociant ou horloger avec apport, pour donner extension à fabrication.

Discretion garantie.

S'adresser sous chiffres C 23247 P à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 2992

Exportation

La Fabrique de pivotages

H. CHRISTEN-LOZERON

à Villiers, 3027

entreprend le pivotage d'axes de tiges de tous calibres pour l'exportation.

AUTOMATES

sont demandés par grosses quantités.

Faire offres case postale n° 5769, Rhône, Genève. 3028

Spécialités 5 $\frac{1}{2}$, 7, 8 et 8 $\frac{3}{4}$ lig.

petites pièces ancre, qualité extra, terminaison de confiance, sont livrées régulièrement et rapidement. Prix avantageux. Tous genres, rondes, ovales, rectangulaires. 3011

Prière de s'adresser à la maison

Chopard & Perrenoud,

Téléph. 4.56 Numa Droz 59, Chaux-de-Fonds.

On achèterait

mouvements Fontainemelon 8 $\frac{3}{4}$ et 9 $\frac{3}{4}$ lignes, 17 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, très bonne qualité.

Adresser offres détaillées avec prix sous chiffre H 3949 U à Publicitas S. A., Bienn. 3002

Calibrage de rubis, saphir et onyx

pour montres-bracelets et bijoux

Exécution soignée et rapide

GOLAY-BUCHEL & Cie S. A.

taillerie de pierres scient.

LE SENTIER.

A toute offre intéressante s'intéresse

Firme de montres en gros

A. LESOIL

Rue du Gazomètre, 14, BRUXELLES (NORD) 3021

Jeune employé

actif et sérieux, connaissant à fond l'horlogerie, correspondance allemande et française, comptabilité, dactylographie, capable de travailler indépendamment, cherche place dans importante maison.

Entrée de suite ou pour époque à convenir. Certificat et référence 1^{er} ordre à disposition.

Adresser offres sous chiffres P 15645 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3020

Fabrique d'horlogerie de Granges, cherche II

EMPLOYÉ

au courant de la branche, connaissant l'expédition et la correspondance allemande, française et si possible anglaise. Entrée au plus vite.

Offres sous chiffre H 3996 U à Publicitas S. A., Bienn. 3033

RESSORTS SUPÉRIEURS

Bonnes fabriques de ressorts 10 $\frac{1}{2}$ et 11 lig. cylindre sont priées de faire offres avec échantillons par ordres répétés de 100 grosses.

Conditions 30 jours 3 %.

On cherche la qualité.

Adresser offres sous chiffres P 23238 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3026

Achetons lots d'occasion de

Mouvements 10 $\frac{1}{2}$ lig. ancre

7 et 15 rubis, à seconde, calibre Michel.

Seulement offres avec prix très avantageux peuvent intéresser et sont à adresser sous chiffres T 2057 Sn à Publicitas S. A., à Soleure. 3031

**Fabrique d'horlogerie pour tous pays
N. PACTER, BIENNE**

Ancre 8^{3/4}, 10^{1/2}, 13 et 18 lignes, or, argent, plaqué.
Calottes rondes et fantaisies, en tous genres.

Mouvements 12 et 16 size, pour boîtes américaines, marche et réglage parfait.

Pendulettes, différents modèles.

Lots d'occasion en stock, très avantageux.

On exécute nouveautés suivant modèle. Prix dépassant toute concurrence.
Représentants demandés. 3015

BOITES POUR FOURNITURES

aluminium avec verre

sont livrées par la maison

SCHUETZ & CIE

Découpages et Etampages.

Rue Dufour 57 : BIENNE

Livre les boîtes avec ou sans étuis.

Se recommande pour la fabrication d'étampes et d'articles de masse en tous genres..

Prix avantageux.

Employé

Jeune homme, de toute moralité, connaissant l'horlogerie et si possible ayant fait stage à l'Ecole de commerce, pourrait entrer de suite ou époque à convenir dans bureau de la place.

Faire offres avec préventions s. chiffres P-23229-C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3023

On demande pour commandes en séries

mouvements 8^{1/2}"

rectangles et ovales terminés, de qualité soignée garantie.

Adresser offres de fabricques, avec prix sous chiffres Z 7973 X à Publicitas S. A., Genève. 3024

Boîtes

de formes et illustrations, 10^{1/2} lig., argent 0,935 contr. anglais, et 10^{1/2} lig., dito 9 carats contr. anglais, pour mouvement à tirettes, sont demandées.

Faire offres sous chiffres L 4005 U à Publicitas S. A., Biel. 3032

Importante fabrique d'ébauches demeure 3017

1 technicien

comme chef de remontages.

Faire offres avec places occupées s. chiffre Z 3981 U à Publicitas S. A., Biel.

Calottes

or 14 kt., tonneaux illus., ancre 10^{1/2} lig., sont demandées de suite à prix avantageux.

Adresser offres s. chiffres P-23037-C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3025

Pour fabrique d'horlogerie, on cherche à acheter

une machine pour le taillage de roues pour l'horlogerie,

étant encore en bon état.

Offres avec tout dernier prlx à J. STADLER à Feldbrunnen, près Soleure. 3018

On cherche preneurs réguliers

pour pièces 10^{1/2} lig., cyl. et 13 lig., ancre.

Offres s. chiffres M 4006 U à Publicitas S. A., Biel. 3029

Monteur sur orfèvrerie

danois, 25 ans, travaillant sur or et platine, cherche à changer sa place, de préférence dans la Suisse française, est en place en Suisse depuis une année.

Offres sous chiffre O. F. 2380 Ch. à Orell-Füssli, Publicité, Coire. 3019

Contrôle anglais

Boîtes argent 10^{1/2} et 13 lig., à anses, également **boîtes 16 size négative**, l'épine sav. et sav. guichet, disponibles de suite. 2846

Ecrire à Case postale 15841, La Chaux-de-Fonds.

Sertissages à la machine et Chatons

Charles Brunner

LE LOCLE

Les Ecreuses Téléphone 2.57

Spécialité en saphir meules, limes, fraises, trous de filières, etc. 1124

Achat et vente de pierres brutes et fines

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SONCEBOZ

Société Anonyme

Directeur: F.-E. PFISTER

Jusqu'ici

Fabrique d'Ebauches de Sonceboz

HORLOGERIE

Maison fondée en 1849

ELECTRICITÉ

**Ebauches et Finissages de 9^{3/4} à 30 lignes
12 size et 16 size négative pour boîtes américaines**

La fabrique ne termine pas la montre

Téléphone N° 1.

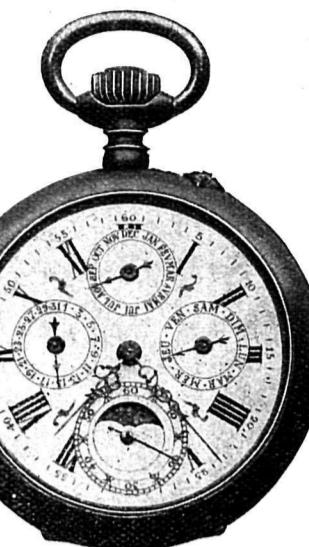
1319 P 5183 J

Télégrammes: Fabrique

Disponible:

Montres or 18 kts., 18, 19, 21 lig. ancre, 15 r., bonne qualité. Différents poids.

Festina Watch STUDI Fils,
LA CHAUX-DE-FONDS.



**Fabrique d'Horlogerie
J.-H. Hasler & fils**

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 6.01 (Suisse) Rue de la Paix 89

Montres quantièmes

avec mouvements Roskopf et acier. nickel et argent.

Prix avantageux. 2620

Les meilleures SCIES POUR BIJOUTIERS

dentistes, marqueterie, celluloïde, corne, etc. sont fournies très rapidement et à prix excessivement modérés

par la fabrique

SIDOR, S. A.

RUE DU PARC, 128 LA CHAUX-DE-FONDS TÉLÉPHONE 21.72

Fabrique de Pierres fines pour l'Industrie

Fritz Lüthy-Räz & Co

THOUNE (SUISSE)

2346

Bureaux à New-York (U. S. A.): 299 Broadway.



BERNE 1914

Télégrammes: Lüthyräzco

Téléphone: 4.48

Fabrication de pierres fines pour:

l'horlogerie, compteurs d'électricité, instruments de mesure et de physique, compas, boussoles, phonographes, grammophones, etc.

Maison de confiance et de 1^{er} ordre.

F. La Duchesse CHS - A. DELIMOGHE

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Départ. A: **Fabrication de montres** en tous genres et **pendulettes**. Modèles déposés. Spécialités. Fantaisies.

Départ. B: **Buying agent** pour maisons étrangères. 1826

Pourquoi tolérez-vous, en employant des rouleaux, le gaspillage du papier dans vos W. C., lorsqu'il serait si facile de l'éviter en installant notre appareil

... PREMIER ...

GOETSCHEL & CO, Chaux-de-Fonds.

2408

SECRETS à vis et américains en tous genres
Fabrication mécanique —

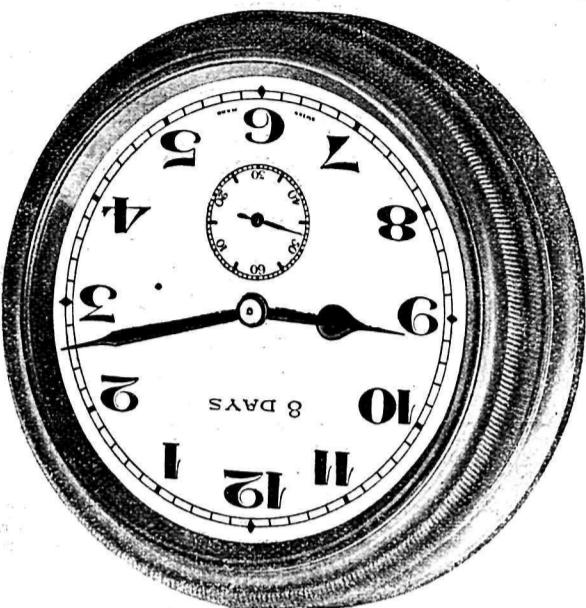
- Chs Frank -

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16
Téléphone 3.34 1055

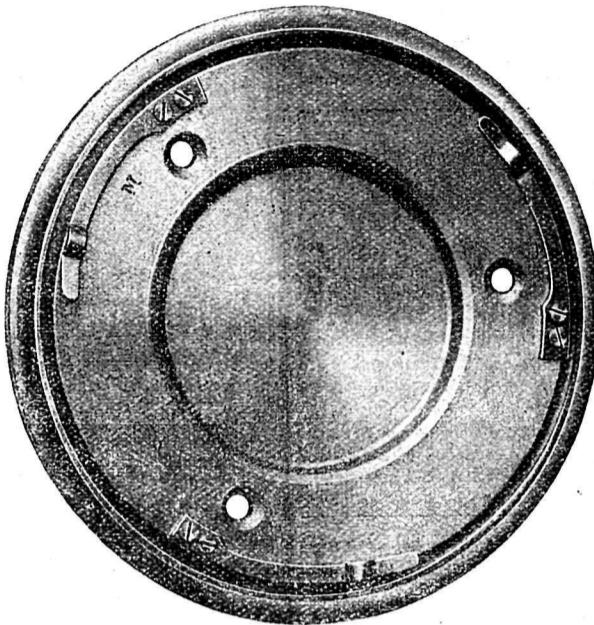
MONTRES POUR AUTOMOBILES

MOUVEMENTS ANCRE 8 JOURS

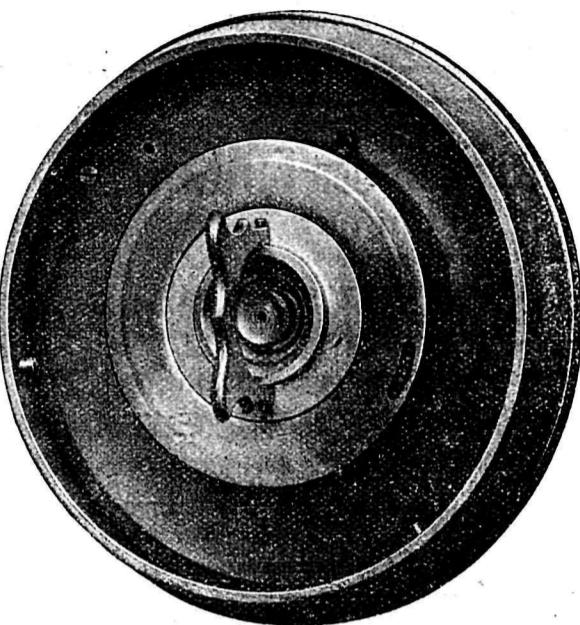
Cadrans émail ou métal avec ou sans seconde sur 6 heures



No. 2254. — (Grandeur naturelle).
En étui nickelé, modèle spécial extra plat,
fermeture à ressorts, genre bayonnette,



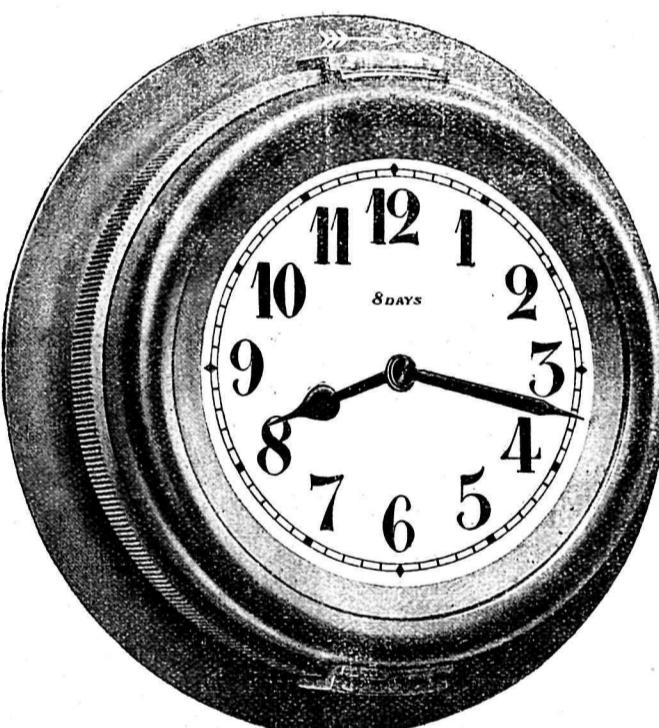
A. **No. 2254.** **B.**
A. et B. — Même type ouvert pour le remontage et la mise à l'heure à clef (clef fixe).



SCHILD & Cie

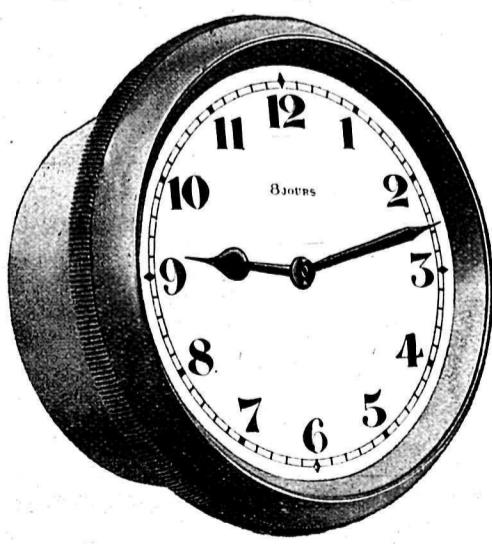
Fabricants spécialistes
de montres 8 jours
pour automobiles.

La Chaux-de-Fonds

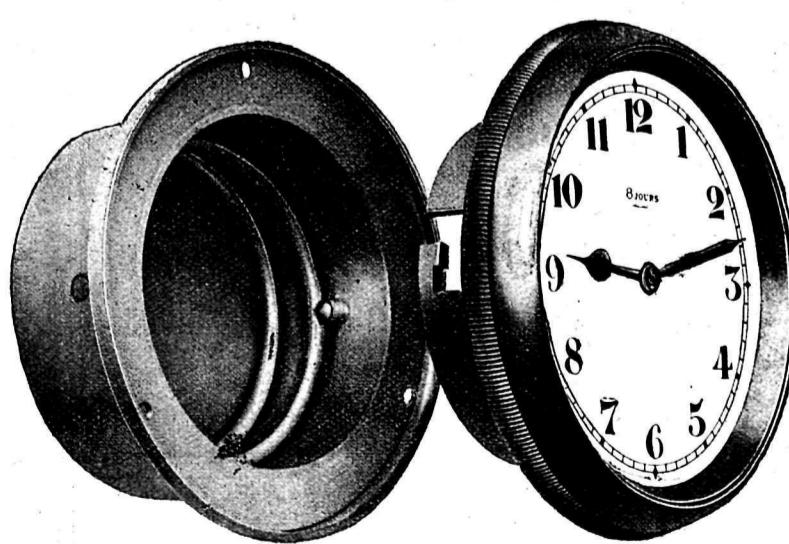


Grande production
journalière
permettant d'assurer
l'exécution rapide
de commandes très
importantes.

No. 2263. — (Grandeur naturelle.) — En étui nickelé.
Remontage et mise à l'heure par la bague de lunette, avec dispositif spécial permettant le remontage continu, sans forcer le ressort.



No. 2253. — (Grandeur naturelle.)
En étui nickelé, modèle spécial breveté,
fermeture à bayonnette et ressorts.



No. 2253.
Même modèle, mais ouvert pour le remontage
et la mise à l'heure à clef (clef fixe).